



COMPTE RENDU

PAR LE CONSEIL D'ÉTAT,

SUR SON ADMINISTRATION PENDANT L'ANNÉE COMPTABLE
DÈS LE 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1837.

Messieurs ,

Pour satisfaire aux devoirs que lui imposent les art. 24 et 42 de la constitution , le conseil d'état a l'honneur de présenter le compte de son administration pendant l'année 1837.

Suivant l'usage , ce compte sera divisé en quatre parties , d'après la division des travaux de l'administration en quatre départemens , et chaque partie sera subdivisée par ordre de matières.

1^{re} PARTIE

Département de Justice et Police.

DE LA LÉGISLATION EN GÉNÉRAL.

Les travaux des commissions législatives chargées d'élaborer les projets de lois que réclament nos institutions , ont été continués avec autant d'activité que les circonstances l'ont permis.

Celle de ces commissions qui s'est occupée de la nouvelle

En 1836 ce nombre était de 70.

Il n'y a pas eu de changement dans le personnel des maîtres.

MM. les régens et instituteurs ont continué à faire preuve de zèle et de dévouement.

La classe de langue allemande a été fréquentée par 13 élèves, la plupart étudiants.

L'école de dessin a été fréquentée par 104 élèves, dont 29 étudiants.

M. Piccard continue à suppléer avec zèle M. Arlaud qui, à raison du mauvais état de sa santé, ne peut remplir ses fonctions.

Neuf élèves étudiants ou externes ont fréquenté le ménage pendant la dernière année.

L'école de gymnastique est en activité depuis le 18 décembre 1837.

Le nombre des élèves qui la fréquentent, et pour qui les leçons sont obligatoires s'élève à 178, répartis comme suit :

Etudiants en belles lettres,	35.
Ecoliers du collège académique,	61.
Elèves de l'école normale,	34.
Elèves de l'école modèle,	48.

Total, 178.

° Le maître est généralement satisfait des progrès des élèves, et de leur conduite dans l'école. Le local laisse peu à désirer; il reste à terminer quelques arrangemens extérieurs.

Académie.

L'auditoire de théologie compte 45 étudiants dont 5 sont absens par congé. Les cours sont suivis par 17 externes.

Neuf candidats ont été consacrés au ministère.

L'auditoire du droit compte 8 étudiants et 37 externes. Le grade de licencié a été conféré à 5 candidats.

L'auditoire de philosophie compte 37 étudiants, dont un est absent par congé, 59 externes suivent les cours dans cet auditoire. L'auditoire de belles-lettres compte 45 étudiants ; 74 externes suivent les cours dans cet auditoire.

Il a été ouvert 26 concours par l'académie, pour cinq desquels seulement des concurrens se sont présentés.

Les concours remplis ont été ceux qui avaient pour but :

- 1° La botanique.
- 2° La philosophie.
- 3° La littérature française.
- 4° La physique.
- 5° L'anatomie.

M. Herzog Socin a continué à donner avec succès et d'une manière distinguée le cours de théologie historique.

Le cours de littérature grecque continue d'être donné par MM. Dufournet et Manuel.

M. le professeur Dufournet est chargé de l'explication des auteurs dans l'auditoire de belles-lettres et du cours d'archéologie dans l'auditoire de philosophie.

M. le pasteur Manuel explique les auteurs grecs dans l'auditoire de philosophie, l'état fâcheux de sa santé l'a obligé de différer le commencement de ses leçons jusqu'au mois de mars.

Cours libres.

M. le professeur Olivier donne un cours d'histoire qui est suivi par 20 étudiants et 5 externes.

Un cours qui a pour objet la géographie de la Suisse est donné par M. Guinand. Il est suivi par 9 étudiants et 11 externes.

M. le professeur Chavannes donne un cours de zoologie qui est fréquenté par 20 étudiants ou externes.

M. Edouard Chavannes donne un cours de botanique, auquel assistent 9 étudiants et 7 externes.

M. Ste-Beuve, littérateur français distingué, donne un cours de littérature française dont le sujet spécial est Port-Royal et tous les hommes remarquables qui ont eu quelques rapports avec cet établissement.

Ce cours attire un très grand nombre d'auditeurs des deux sexes et de diverses classes de la société.

M. Cordey, maître de langue française et de géographie au collège, a donné aux étudiants un cours de langue allemande. Ses leçons ont été suivies par un bon nombre d'élèves.

Un cours d'économie politique est donné par M. le ministre Archinard.

Les établissemens attachés à l'académie, tels que la bibliothèque cantonale, le cabinet et le laboratoire de chimie, le cabinet de physique et les instrumens d'astronomie sont dans un état satisfaisant. On a pu s'assurer par l'examen de ces divers établissemens qu'ils continuaient à être tenus avec ordre et propreté.

La bibliothèque s'est augmentée de 1339 volumes dès le 15 septembre 1836 jusqu'au 15 septembre 1837.

A cette occasion, le conseil d'état doit faire connaître, que M. le général Fréd.-César De la Harpe, dont la patrie déplore la perte récente, a fait au canton divers legs intéressans et précieux, notamment la plus grande partie de sa bibliothèque, ses instrumens, minéraux, herbiers et autres objets appartenant aux sciences physiques et naturelles. Ainsi, ce grand citoyen, dont les services demeureront à jamais gravés dans le cœur des vaudois, a montré jusqu'à la fin de sa carrière cet amour ardent pour son pays, qui l'avait distingué pendant tout le cours de sa vie.

Le musée continue à s'enrichir de divers objets intéres-

sans. L'académie a exprimé le vœu que le local, qui devient insuffisant, puisse être agrandi. Du reste, il est maintenu, par les soins des conservateurs, dans un ordre aussi satisfaisant que le nombre et l'étendue des salles le permettent.